



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 06 AVRIL 2015

■ José Lacour-Miron,



le président de l'association «Mieux vivre à Cognac» farouchement opposée à la réalisation du complexe nautique de Châteaubernard, ne lâche pas l'affaire. Il vient d'écrire aux maires de la CDC, aux élus départementaux et au préfet pour clamer qu'*«il n'est jamais trop tard pour éviter un désastre financier, économique, technique et écologique qui se profile à l'horizon et dont le funeste précédent du nouvel hôpital aurait dû inciter à la prudence la plus élémentaire»*. Dans sa missive aux maires, José Lacour-Miron affirme que le Premier ministre *«vient de demander au préfet de la Charente de procéder à l'examen attentif du projet en cause»*.

■ CHÂTEAUBERNARD

Conseil municipal demain. Le conseil de Châteaubernard se réunit demain mardi à 20h30. À l'ordre du jour: approbation des comptes de gestion et administratif 2014; affectation du résultat; fixation des taux des taxes foncières; de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères; budget primitif 2015; dénomination d'une voie; création de postes dans le cadre de contrat d'accompagnement à l'emploi; autorisation au maire de signer une convention avec l'agence nationale de traitement automatisé des infractions; attribution des subventions associatives; modification des statuts du syndicat mixte de la fourrière; exonération des pénalités de retard dans l'exécution du marché de construction d'une salle polyvalente à Châteaubernard; avis sur la conformité du plan local d'urbanisme (PLU) au vu des conclusions du commissaire enquêteur, dans le cadre de l'aménagement du pôle sportif des Vauzelles; autorisation au maire de signer une convention avec le conseil départemental, dans le cadre du plan de lutte contre le frelon asiatique; délibération dans le cadre de la réorganisation territoriale de La Poste; divers.

Réunions des Alcooliques anonymes durant ce mois. Les Alcooliques anonymes Cognac-Châteaubernard tiennent une réunion tous les mardis à 19h au 14, rue Pierre-Pinard à Châteaubernard. Renseignements au 0 820 32 68 83.

Chais Monnet

Le dernier obstacle technique levé suite à un accord signé vendredi



Le permis de construire doit être déposé en septembre. La vente définitive du bâtiment devrait intervenir dans un an.

Photo archives CL

Tous les feux sont au vert pour permettre aux investisseurs azerbaïdjanais pressés de réaliser un complexe grand luxe dans les chais Monnet à Cognac. Les avocats qui ont planché ces derniers jours sur un obstacle technique sont parvenus à trouver les bons termes et un document a été paraphé vendredi. Cette étape décisive ouvre la porte à la prochaine signature du compromis de vente. Pour faire simple, au terme de l'accord trouvé, le groupe Terriade qui avait autrefois posé ses jalons pour récupérer les chais Monnet (le compromis réalisé à l'époque avait été cassé par la Ville parce que l'investisseur n'a pas pu apporter les garanties financières nécessaires) ne peut plus juridiquement engager de recours contre les Azerbaïdjanais. Pour sécuriser le processus, les parties se sont entendues sur le versement d'une somme d'argent à Terriade. La compensation évoquée à l'origine était de l'ordre de 70.000 euros. «Ce sera finalement beaucoup moins», se félicite Patrick Sedlacek, premier adjoint au

maire de Cognac. Le montant exact sera dévoilé lors du conseil municipal prévu à la fin du mois. Un conseil au terme duquel (une fois que les élus auront dit «oui» à la majorité, ce qui ne fait aucun doute) la procédure menant à la signature du compromis de vente entre la Ville, propriétaire des chais Monnet, et les investisseurs azerbaïdjanais, sera enclenchée. Patrick Sedlacek explique que le permis de construire pourrait être déposé au mois de septembre. «Il devrait falloir six mois, on espère un peu moins, pour qu'il soit validé», considère le premier adjoint. Ce qui ne signifie pas que rien ne se passe sur place. «Tout un travail technique a déjà été enclenché: les géomètres travaillent sur l'étude de sol, l'architecte avance de son côté». Sur le calendrier, les investisseurs n'ont pas changé leur fusil d'épaule: ils restent sur une ouverture du futur complexe hôtelier grand luxe à l'horizon 2017.

S. U.

Football

U16/U18 3ème division

Poule B

Nersac - La Brianaise (B)	5 - 1					
Soyaux - Mansle	1 - 4					
CLASSEMENT	Pts	J	G	N	P	p	c
1 Mansle	16	6	3	1	2	15	7
2 Soyaux	16	6	3	1	2	20	11
3 Nersac	15	6	3	0	3	11	16
4 Châteaubernard	13	5	2	2	1	7	7
5 La Brianaise (B)	7	5	1	0	3	6	18

U15 2ème division

Poule A

Basseau - Aigre Inter Pays	5 - 1
Châteaubernard - Montmoreau	3 - 0
Mansle - Ruelle (B)	1 - 3

U13 2ème division

Poule B

Châteaubernard (C) - Abzac	2 - 6
Ruffec - Confolens	6 - 3

Poule C

Châteaubernard (B) - St-Michel	2 - 4
Cognac (B) - Segonzan/Gensac	2 - 6
Mansle - Ruelle (B)	NC

CHÂTEAUBERNARD

Des activités créatives pour une bonne cause

Le magasin Dalbe Cognac, installé à Châteaubernard, renouvelle son partenariat avec Fleur d'Isa pour la cinquième année consécutive. L'association souhaite améliorer le quotidien des personnes atteintes d'un cancer dans le cadre d'un conventionnement avec les hôpitaux de Cognac, Angoulême, la clinique de Soyaux et Santé service Charente pour l'hospitalisation à domicile.

Les malades en séance de chimiothérapie ou hospitalisés à domicile profitent ainsi de soins esthétiques gratuits prodigués par une réflexologue plantaire, une coiffeuse, un pédicure podologue, une sophrologue et une esthéticienne, de petites attentions chocolatées aux périodes de fêtes. Les mamans se voient offrir un bouquet à l'occasion de la fête des mères.

Don créatif

Fleur d'Isa participe aussi au financement de prothèses capillaires. Elle soutient par ailleurs la recherche. Des actions qui ne laissent pas Évelyne Bonnet-Boissinot indifférente. « On connaît tous dans notre entourage quelqu'un de touché par la maladie. » La responsable du magasin met donc un point d'hon-



Évelyne Bonnet-Boissinot et Vanessa Calmeille. PHOTO S. B.

neur à organiser son salon des activités créatives annuel vendredi 10 et samedi 11 avril de 10 à 19 heures en proposant des animations en continue (1).

Le principe est simple : les artistes réalisent une œuvre devant le public (le matériel est fourni par le magasin) remise à Fleur d'Isa qui la mettra ultérieurement en vente. Une démarche que poursuit Évelyne Bonnet-Boissinot tout au long de l'année en invitant les personnes habiles de leurs mains à faire

un don créatif sur le thème des coquelicots et des fleurs champêtres. **Sandra Ballan**

(1) Vendredi : 10 à 12 heures, encadrement ; 14 h 30 à 16 heures, carterie/encadrement ; 16 heures à 17 h 30, techniques aux pochoirs/encadrement. Samedi : 11 heures à 12 h 30 : démonstration scrapbooking et technique ; 11 heures à 12 h 30, dessin ; 14 h 30 à 16 heures, acrylique au couteau/bijoux en pâte firmo ; 16 heures à 17 h 30, peinture sur tissu. Contact : 05 45 80 59 67.

■ CHÂTEAUBERNARD

Conseil municipal. Il se réunira demain, à 20 h 30 en salle du Conseil. Seize points sont à l'ordre du jour dont l'approbation du compte de gestion et du compte administratif 2014, l'affectation du résultat, la fixation des taux 2015 des taxes foncières, de la taxe d'habitation et des taxes d'enlèvement des ordures ménagères, le budget primitif 2015 et la proposition de délibération dans le cadre de la réorganisation territoriale de La Poste.